

Trajectoires

TRAVAUX DES JEUNES CHERCHEUR.E.S DU CIERA

Protocole rédactionnel pour les textes en langue française

L'application scrupuleuse des règles suivantes est indispensable au bon fonctionnement du processus d'édition et de publication de l'article. L'auteur.e s'engage à respecter les règles d'orthographe et de grammaire françaises. Si le français n'est pas sa langue maternelle, une relecture par un locuteur natif ou une locutrice native avant la soumission du texte est vivement conseillée.

La taille de l'article doit se situer entre **25.000 signes minimum et 35.000 maximum** (espaces, notes de bas de page et bibliographie inclus). Le texte doit être saisi sur Word de la manière la plus simple possible, en évitant les mises en page (pas de coupures manuelles, etc.). Aucun document sous format .pdf ne pourra être accepté.

Métadonnées indispensables pour la publication sur journals.openedition.org :

Les métadonnées sont présentées en tête de document, chaque nouvelle entité de la liste donnant lieu à une nouvelle ligne :

- Titre de l'article
- Sous-titre (éventuellement)
- Prénom Nom
- Adresse mail
- Description succincte (discipline, statut et rattachement institutionnel)
- Langue de la contribution (fr ou de)
- Résumé en français (800 signes max., espaces incl.)
- Mots clés en français (séparés par des virgules)
- Résumé en allemand (800 signes max., espaces incl.)
- Mots clés en allemand (séparés par des virgules)
- Mots clés géographiques en français uniquement (séparés par des virgules)
- Mots clés concernant la période historique en français uniquement (séparés par des virgules)

Exemple :

Au-delà de la frontière allemande Regards historiques Pierrette Untel puntel@yahoo.com Docteure en géographie, Université de Perpignan fr La disparition pacifique de la frontière interallemande et sa dilution au sein d'un pays réuni présentent une situation originale d'après-frontière. Celle-ci invite à s'interroger sur ce qu'il en reste depuis sa dévaluation, c'est-à-dire sur ce qui fait (et défait) une frontière... frontière, RDA, réunification allemande

INDICATIONS TYPOGRAPHIQUES

1. Indications typographiques générales

- Éviter les mots écrits en majuscules ou petites capitales, à l'exception des sigles et des acronymes. Ceux-ci doivent être expliqués à la première occurrence.
- Utiliser l'*italique* uniquement pour les titres d'ouvrages et de revue ainsi que pour les mots étrangers (sauf noms propres) ; les accentuations, à utiliser avec modération, se font à l'aide de "guillemets anglais".
- Indiquer les siècles en chiffres arabes avec exposant (ex. 19^e siècle).
- Les majuscules portent un accent si l'orthographe le prévoit.
- L'écriture inclusive est encouragée. Si l'auteur.e la pratique, elle doit se faire à l'aide du point et être aussi systématique que possible.

2. Titres et intertitres

- Il est conseillé d'utiliser des intertitres pour structurer votre argumentation (niveau 2 max.).
- Le titre (éventuellement accompagné d'un sous-titre) et les intertitres ne doivent pas dépasser 70 caractères chacun (espaces incl.).

3. Citations et explications

- Les citations sont à mettre entre « doubles chevrons ». Pour les citations à l'intérieur de citations, utiliser les "guillemets anglais".
- Les citations de moins de trois lignes sont intégrées dans le corps du texte. Les citations excédant trois lignes constituent des paragraphes indépendants (sans formatage spécifique) encadrés de « guillemets ».
- Dans les cas d'une coupure ou altération de texte dans une citation, utiliser les crochets [...].
- Les citations figurent en langue originale dans le texte. Leur traduction est vivement recommandée et apparaît dans les notes de bas de page, avec indication de la source.
- Les notes de bas de pages doivent être utilisées avec modération et sont réservées aux explications ponctuelles et aux traductions. Les appels de notes sont numérotés en continu et en chiffres arabes. Ils précèdent les signes de ponctuation (« exemple »¹ !).

4. Images

- L'utilisation d'illustrations, de cartes, de photos, de tableaux et de tout autre type d'infographie est fortement encouragée, à condition que l'auteur.e se soit assuré.e que l'image ne fasse pas l'objet d'une protection par le droit d'auteur, ou de faire les démarches pour demander les droits de reproduction en ligne. La revue ne prendra pas en charge d'éventuels frais d'acquisition.
- La publication d'une image doit être justifiée par le texte, c'est-à-dire faire l'objet d'un commentaire ou d'une analyse substantielle. Les images doivent être numérotées et placées au plus près de leur mention dans le corps du texte, avec un renvoi explicite (fig. 1). Les illustrations doivent être traitées comme le texte courant, c'est-à-dire sans faire des mises en page particulières.
- Toute illustration doit être accompagnée d'une légende complète précisant (si possible) l'auteur.e, le titre, la date, la source et la situation de l'image en termes de droit à la publication.

5. Références bibliographiques

- Les références bibliographiques se font en renvoi “à l’anglo-saxonne”, c’est-à-dire entre parenthèses dans le texte courant (Untel, 2006 : 133). Elles peuvent, de manière exceptionnelle, figurer en note de bas de page si elles sont intégrées dans une note substantielle.
- Le système de citation “à l’anglo-saxonne” dans le texte courant est complété par une bibliographie en ordre alphabétique en fin de document. Si l’article consiste en l’étude d’un corpus spécifique ou si vous citez des sources non-publiées, vous pouvez choisir d’indiquer ces références à part (par ex. sous le titre « Corpus » ou « Sources primaires »).
- La bibliographie, et cela vaut également pour un éventuel corpus ou une liste de sources non-imprimées, comporte exclusivement les références citées dans l’article.
- Si vous citez une publication en langue étrangère, les mêmes règles indiquées ci-dessous doivent être appliquées.

a) ouvrages d’un.e auteur.e :

En renvoi dans le texte courant	En bibliographie
(nom, année : page) (Untel, 2006 : 133)	Nom, prénom (année) : <i>titre</i> , lieu de publication. Untel, Pierrette (2006) : <i>Les nuages</i> , Paris.

b) ouvrages de plusieurs.e.s auteur.e.s :

En renvoi dans le texte courant	En bibliographie
(nom1, nom2 et nom3, année : page) (Untel, Lefebvre et Marchand, 2004 : 99)	Untel, Pierrette, Jean Lefebvre et Guy Marchand (2004) : <i>La pluie</i> , Paris.
Au-delà de trois auteurs : nom1 <i>et al.</i> (Untel <i>et al.</i> , 2004 : 99)	Au-delà de trois auteurs : Untel, Pierrette <i>et al.</i> (2004) : <i>La pluie</i> , Paris.

c) publication dans des ouvrages collectifs :

En renvoi dans le texte courant	En bibliographie
(nom, année : page) (Untel, 2006 : 130)	Untel, Pierrette (2006) : Le soleil, in : Jean Lefebvre (dir.), <i>Le temps</i> , Paris, p. 125–139.

d) articles dans des revues :

En renvoi dans le texte courant	En bibliographie
(nom, année : page) (Untel, 2006 : 25)	Untel, Pierrette (2006) : Le soleil, <i>Annales météorologiques</i> , 12.4*, p. 12–35.

*volume.numéro

e) thèse:

En renvoi dans le texte courant	En bibliographie
(nom, année de soutenance : page) (Untel, 2017 : 25)	Untel, Pierrette (2017) : <i>Le soleil et la pluie</i> , thèse de doctorat, Paris (Sorbonne Université).

f) internet:

En renvoi dans le texte courant	En bibliographie
(nom, année de mise en ligne) (Untel, 2017)	Untel, Pierrette (2017) : Le soleil, <i>La revue de la pluie et du beau temps</i> [en ligne], consulté le 18.02.2019. URL : http://journals.openedition.org/trajecitoires/1234567

Dans le cas de plusieurs titres d’un.e même auteur.e publiés la même année :

En renvoi dans le texte courant	En bibliographie
(Untel, 2006a : 5)	Untel, Pierrette (2006a) : <i>La grêle</i> , Paris.
(Untel, 2006b : 133)	Untel, Pierrette (2006b) : <i>La neige</i> , Paris.